



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### DIPLÔME UNIVERSITAIRE

## Diplôme Universitaire de Médiateur - 2<sup>nd</sup>e partie - Session 2 / 25 - 26

Le Diplôme Universitaire de Médiateur, 2<sup>nd</sup>e partie, se centre sur l'acquisition de compétences nécessaires à la connaissance et pratique de la médiation. Ces compétences permettent de prévenir et de gérer des situations conflictuelles, d'accompagner les personnes connaissant des difficultés relationnelles, et d'organiser des médiations judiciaires ou conventionnelles.

Certificat « Conduire les médiations judiciaires et conventionnelles » Enregistré au répertoire spécifique RS6355, le 19.07.2023



#### → OBJECTIFS

- Connaître les outils fondamentaux de la médiation
- Conduire une médiation conventionnelle ou une médiation judiciaire en respectant les principes éthiques et la déontologie de la médiation
- Connaître les spécificités de la médiation en entreprise et entre les entreprises
- Prévenir et manager les situations de conflit et de crise en organisation, en interne et externe
- Acquérir une approche globale et systémique liée aux situations liées à des difficultés relationnelles
- Apprendre les outils de communication de la médiation qui permettent d'appréhender tout type de situation

#### → COMPÉTENCES ACQUISES

- Accueillir le consentement libre et éclairé de toutes les parties concernées par la situation conflictuelle sur la mise en place du processus de médiation judiciaire ou conventionnelle visant à identifier des solutions acceptables par tous et répondant aux besoins de chacun
- Organiser la médiation judiciaire ou conventionnelle en connaissant les conditions de sa mise en œuvre, le cas échéant en prenant en compte les situations de handicap d'une ou des parties, afin de prévenir ou de traiter la situation conflictuelle quels que soient la nature du différend, son contexte et son domaine d'application en respectant les principes éthiques et la déontologie de la médiation
- Animer les rencontres en utilisant les outils de la médiation et de la négociation afin de garantir la compréhension mutuelle des intérêts et enjeux respectifs
- Faire émerger une ou des solutions par les parties elles-mêmes, en les aidant à s'écouter et à se comprendre pour les guider vers un accord possible et mutuellement acceptable
- Prévenir les situations de conflits en identifiant les dispositions durables pour éviter l'émergence de nouveaux désaccords susceptibles de réaffecter les relations entre les parties prenantes

#### → PUBLICS CONCERNÉS

- Participants de tous horizons culturels et professionnels publics ou privés : avocats, juristes, RH, managers, professionnels libéraux, conseils...
- Participants souhaitant devenir médiateur ou gérant des situations complexes dans les organisations

#### → PRE-REQUIS

Avoir obtenu la 1<sup>ère</sup> partie du DU de Médiateur de l'Ifomene ou avoir suivi une formation de base en médiation (40h minimum) reconnue équivalente par convention ou par accord de l'Ifomene

#### → MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Magistrales : 1/3
- Participatives et Expérientielles : 2/3

#### → MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation reconstituée
- Examen écrit
- Mémoire
- Dossier professionnel

#### → RESPONSABLE DE LA FORMATION

Antoine Rouher, responsable de la formation DU2

#### → HANDICAP

Les futurs étudiants en situation de handicap sont invités à se signaler dès leur candidature à l'Ifomene pour prévoir des adaptations spécifiques, avec un accompagnement pour les cours et les évaluations, assurant ainsi une expérience satisfaisante sur le campus.



Dates

Indiquées sur le programme



Durée

100 heures de formation  
(+ 50 heures pour la  
préparation du mémoire)



Tarifs

- Individuels : 4 400€
  - Associations/administrations publiques : 4 580€
  - Entreprises : 4 940€
- Éligible au CPF et au FIFPL



Lieu

ICP campus de Paris  
74 rue de Vaugirard 75006 Paris



Informations : [dumeditation.ifomene@icp.fr](mailto:dumeditation.ifomene@icp.fr)  
Inscription du 15/09/25 au 22/12/25



06/2025

**Institut Catholique de Paris**  
21, rue d'Assas  
75270 Paris Cedex 06  
Organisme de Formation  
Continue déclaré sous le  
n°117 526 288 75 auprès du  
préfet de Région Île-de-France  
N° Siret : 78428073700015  
N° APE : 8542Z  
Certifié Qualiopi par Afnor  
Certification N° 2020/87571.2  
**[www.icp.fr](http://www.icp.fr)**



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2

Programme 2025-2026



**Ifomene**  
Institut de Formation à la  
Médiation et à la Négociation

| DATES                                                                                                     |                                                                                                       | MODULES                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Janvier 2026                                                                                              | 16 et 17                                                                                              | 05 – Des outils de la négociation à l’esprit de la médiation ; A. Rouher                                                                          |
|                                                                                                           | 23 et 24                                                                                              | 16* - Médiation internationale et droits humains ; L. Benrais                                                                                     |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 26* - Us style mediation (en anglais) ; K. Fox ( <b>distanciel</b> )                                                                              |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 30* - Litiges administratifs et médiation ; E. Costa, V. Mirouse                                                                                  |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 31* - La médiation au service de la vie scolaire ; A. Sonnenberg                                                                                  |
|                                                                                                           | 30 et 31                                                                                              | 12* - Déontologie appliquée : de la théorie à la pratique de la médiation ; R. Carayol (juristes) ( <b>distanciel</b> )                           |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 27* - Créer et s’entendre en propriété intellectuelle et industrielle ; F. Benech, B. Sarfati                                                     |
| 28* - La médiation dans les entreprises de l’économie sociale et solidaire (associations) ; L. Villeneuve |                                                                                                       |                                                                                                                                                   |
| Février 2026                                                                                              | 06 et 07                                                                                              | 18* - Les outils efficaces du médiateur en situation complexe de crise ; A. Bernascon                                                             |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 24* - Le développement des médiations environnementales ; A-L. Brun Buisson                                                                       |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 36* - Les apports de l’experience canadienne ; S. Hountohotegbe                                                                                   |
| Mars 2026                                                                                                 | 13 et 14                                                                                              | 06 - Les médiations judiciaires ; B. Blohorn-Brenneur, R. Carayol, B. Delcourt, F. Vert                                                           |
|                                                                                                           | 20 et 21                                                                                              | 15 - L’analyse transactionnelle au service de l’amiable ; L. Aviragnet                                                                            |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 22 – Médiations intra-entreprises : conflits et crises ; I. Aoustin-Hercé                                                                         |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 33 - Psychanalyse et médiation, l’intime : conflits avec l’autre, conflits avec soi ; J. Rogues                                                   |
|                                                                                                           | 27 et 28                                                                                              | 34 - Accueillir, accompagner, surmonter un conflit familial ; S. de Dinechin                                                                      |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 35 - Méditation institutionnelle - focus sur la médiation territoriale ; J. Gayssot                                                               |
| 37 - Copropriété, baux d’habitation, baux commerciaux et médiation ; A. Albert, M. Bourry d’Antin         |                                                                                                       |                                                                                                                                                   |
| Avril 2026                                                                                                | 10 et 11                                                                                              | 19 - Les logiques émotionnelles dans les conflits et crises ; E. Fournier Meissirel                                                               |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 32 - Médiation en milieu hospitalier et médico-social. Relations entre parents, résidents, familles, professionnels et institutions; V. Pracomtal |
|                                                                                                           | 17 et 18                                                                                              | 07 - Les médiations conventionnelles ; M. Bourry d’Antin, N. Fricero                                                                              |
| Mai 2026                                                                                                  | 29 et 30                                                                                              | 14 - L’intelligence collective base de la médiation ; H. Louf, I. Ramos ( <b>distanciel</b> )                                                     |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 20 - Neutralité, point de bascule et pratique de la médiation ; F. Savigny                                                                        |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 21 - De la médiation pénale à la justice restaurative ; J. Bugnion ; L. Heimendinger                                                              |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 11 - Approche systémique de la crise ; L. Drugeon                                                                                                 |
| Juin 2026                                                                                                 | 05 et 06                                                                                              | 13 - L’art du questionnement en médiation : ouvrir les perspectives, surmonter les blocages ; A-L. Brun Buisson, L. Cousin                        |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 23 - Médiations inter-entreprises : de la négociation à la médiation ; H. de Roquette Buisson                                                     |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 29 - Médiation en santé, social et médico-social ; M. Marandola                                                                                   |
|                                                                                                           | 12 et 13                                                                                              | 10 - Médiations interculturelles et intercommunautaires ; J. Hawari-Bourgély                                                                      |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 17 - Santé au travail et risques psychosociaux, le(s) rôle(s) de la médiation ; J-C Beyssier, A. Rouher                                           |
|                                                                                                           |                                                                                                       | 25 - Pratiquer la médiation sociale, judiciaire et conventionnelle ; G. Escalettes                                                                |
| 19 et 20                                                                                                  | 08 - Crises, rupture et communication ; B. Benattar, B. Robert                                        |                                                                                                                                                   |
| 26 et 27                                                                                                  | 09 - Diversité et spécificités des médiations au service des organisations ; A. Rouher, L. Villeneuve |                                                                                                                                                   |



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

FORMATION PROFESSIONNELLE

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE

### Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2 Programme 2025-2026



#### Modules fondamentaux (5 modules obligatoires - 50 heures)

| 5. DES OUTILS DE LA NÉGOCIATION RAISONNÉE À L'ESPRIT DE LA MÉDIATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <p>Les personnes viennent en médiation pour négocier, re-négocier leur difficulté relationnelle. Elles savent qu'elles ont intérêt au concours d'un tiers. Mais pour les aider à s'entraider, ce tiers doit lui-même bien connaître les ressorts et procédés de la négociation. Valeurs et méthodes de la médiation apporteront aux échanges des dimensions plus profondes et efficaces. Car elles permettront d'accompagner les parties, en les informant, en tenant un calendrier, en identifiant leurs besoins en les nommant, en les hiérarchisant, afin au final de favoriser des liens et/ou la recherche de solutions tout en facilitant la phase de négociation.</p>                                                                                                                                                                      | <p><b>Antoine Rouher</b>, Médiateur auprès de la CA de Pariset médiateur conventionnel au service des organisations, des entreprises et des familles. Formateur et consultant en Leadership, management et en systémie appliquée à la sécurité (Cegos &amp; IEF/SNCF)</p>                                                                                                                                                                                                                                                              | <p>16 et 17 janvier 2026</p>                                       |
| 6. LES MÉDIATIONS JUDICIAIRES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                    |
| <p>Depuis la loi de 1995, juges, parties et avocats peuvent tenter une médiation à tout moment de tout procès civil ou commercial et doivent tenter préalablement un MARD pour les petits litiges. De l'ordonnance à l'homologation, connaître et maîtriser le processus avec des juges et avocats, dans le respect des règles d'ordre public.</p> <p>Il nous sera important de maîtriser le cadre légal de la médiation par la connaissance des différents modes de règlement des différends et leurs articulations possibles, l'organisation des juridictions, les exigences de la relation du médiateur avec les juridictions judiciaires et administratives et les autres tiers, pour comprendre la place institutionnelle du médiateur.</p> <p>Nota : Répartition de la promotion en deux groupes : juristes et non-juristes le vendredi</p> | <p><b>Juristes</b><br/><b>Fabrice Vert</b>, Premier Vice-Président du Tribunal judiciaire de Paris.<br/><b>Romain Carayol</b>, Avocat - Médiateur (diplômé Ifomene) – Arbitre. Président de la Fédération Française des Centres de Médiation – FFCM. Ambassadeur de l'Amiable près le Ministère de la Justice.</p> <p><b>Non juristes</b><br/><b>Béatrice Blohorn-Brenneur</b>, Magistrate honoraire, Présidente fondatrice de la CIM et de GEMME France.<br/><b>Bertrand Delcourt</b>, Avocat et Médiateur. Membre du CA du GEMME</p> | <p>13 et 14 mars 2026</p>                                          |
| 7. LES MÉDIATIONS CONVENTIONNELLES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                    |
| <p>Le médiateur ne fait pas de droit mais il concourt à une œuvre de justice dans un cadre juridique. Que faire pour être fiable et offrir à la fois sentiment d'équité, sécurité juridique et respect de l'ordre public ? Les médiations conventionnelles de A à Z... Afin de conduire une médiation en respectant le cadre légal en accompagnant les personnes dans l'issue du processus en leur rappelant les démarches qui leur incombent, pour sécuriser l'accord auquel elles sont parvenues.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <p><b>Martine Bourry d'Antin</b>, Médiateur et avocat, AMCO, Responsable de la commission ouverte « MARD » de l'Ordre des avocats de Paris. Co-auteur de « Art et techniques de la médiation ».</p> <p><b>Natalie Fricero</b>, Professeure des universités, Membre du Conseil National de la Médiation. CNM</p>                                                                                                                                                                                                                        | <p>17 et 18 avril 2026</p>                                         |
| 8. CRISES, RUPTURE ET COMMUNICATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                    |
| <p>Gestion de crise et médiation présentent de nombreuses passerelles encore peu explorées. En visitant par une pédagogie immersive les bonnes pratiques du management de crise &amp; des surprises, et de la navigation dans l'inconnu, nous questionnerons la médiation et ses dimensions cachées pour faire apparaître ce dont elle peut s'inspirer pour s'améliorer et explorer de nouvelles pratiques.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <p><b>Bertrand Robert</b>, Argillos. Pionnier et praticien des cellules de crise publiques et privées -France et international- depuis 1986. Approches opérationnelles et R&amp;D nourrie par l'aïkido, la musique et l'écriture chinoise.</p> <p><b>Bernard Benattar</b>, formateur et conférencier en philosophie et psychosociologie du travail, accompagnements, médiation Rando-philos.</p>                                                                                                                                       | <p>19 et 20 juin 2026<br/>(19 toute la journée et 20 le matin)</p> |



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

**Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2**

Programme 2025-2026



**Modules fondamentaux (5 modules obligatoires - 50 heures)**

**9. DIVERSITÉ ET SPÉCIFICITÉS DES MÉDIATIONS AU SERVICE DES ORGANISATIONS**

En partant des témoignages filmés de grands témoins de la médiation, nous allons nous interroger sur comment répondre à la diversité des situations que nous pouvons rencontrer dans les organisations et comment être des maîtres d'œuvre créatifs de ce processus structuré, adaptable et avant tout éthique.

**Antoine Rouher**, Médiateur auprès de la CA de Pariset médiateur conventionnel au service des organisations, des entreprises et des familles. Formateur et consultant en Leadership, management et en systémie appliquée à la sécurité (Cegos & IEF/SNCF)  
**Laurence Villeneuve**, Responsable de DU de Médiateur, Médiatrice de l'ICP, médiatrice auprès de la CA de Poitiers, formatrice, membre de l'AFDM et de l'ANM et Présidente de Women's Worldwide Web (W4) et membre du CA d'Avocats Sans Frontières (ASF) et d'Insertoit.

26 et 27 juin 2026

**Modules optionnels\* (5 modules au choix - 50 heures)**

**10. MÉDIATIONS INTERCULTURELLES ET INTERCOMMUNAUTAIRES**

La diversité comme source de richesse. Aider le médiateur à dénouer des situations complexes liées à des différences de cultures, de confessions et d'ethnies, en vue de renouer un lien social fondé sur le respect des valeurs et les spécificités de chacun.

**Johanna Hawari-Bourgély**, Médiatrice, avocate, fondatrice et directrice du Centre Professionnel de Médiation de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (Partenaire de l'Ifomene). Membre de l'AME. Fondatrice et Présidente de l'association « Médiateurs sans frontières » au Liban et membre de la Commission Médiation de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

12 et 13 juin 2026

**11. APPROCHE SYSTÉMIQUE DE LA CRISE**

Tout groupe d'individus est un système complexe. La conflictualité exacerbe cette complexité humaine, interactionnelle, organisationnelle. L'approche systémique aide à affiner les demandes des personnes, leurs finalités (objectifs), analyser les situations difficiles pour une intervention plus efficiente, soutenir un changement ou un réajustement du système, remettre les acteurs en collaboration. Cette démarche est particulièrement utile au médiateur, notamment pour travailler en mode collectif (médiation de groupes) et en mode projet (médiation de projet).

**Laurent Drugeon**, ancien avocat (docteur en droit), médiateur (approche systémique). Formé au coaching professionnel et techniques d'accompagnement (DU UCO), Praticien PNL. Formateur en Médiation notamment à l'EDAGO (École des Avocats du Grand Ouest). Co-président de la FCMGO et Vice-président de la FFCM. Coordinateur de formation - référent Politique de l'Amiable à L'ENM (École nationale de la magistrature).

29 et 30 mai 2026

**12. DÉONTOLOGIE APPLIQUÉE : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE DE LA MÉDIATION**

Sans déontologie comprise et respectée, pas de médiation. Indépendance, neutralité, impartialité, loyauté, confidentialité... au-delà des débats doctrinaux et des grands principes, comment prennent-ils corps en pratique, dans le quotidien du médiateur, le processus, sa posture, ses relations avec les acteurs de la médiation ? Comment articuler ces engagements avec les déontologies professionnelles (avocats, notaires, huissiers, médecins, architectes, etc.) ? Il s'agit donc de maîtriser l'obligation d'indépendance, d'impartialité, de neutralité, de confidentialité en identifiant les circonstances susceptibles de faire perdre sa liberté au médiateur ou de le placer en conflit d'intérêts tout en garantissant aux personnes une absence de parti pris pour leur assurer un traitement équitable. Et de permettre enfin aux personnes d'échanger en toute confiance. Module technique plutôt à destination des juristes.

**Romain Carayol**, Avocat - Médiateur (diplômé Ifomene) - Arbitre. Président de la Fédération Française des Centres de Médiation - FFCM. Ambassadeur de l'Amiable près le Ministère de la Justice.

30 et 31 janvier 2026  
(en distanciel)



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2

Programme 2025-2026



Modules optionnels\* (5 modules au choix - 50 heures)

**13. L'ART DU QUESTIONNEMENT EN MÉDIATION : OUVRIR LES PERSPECTIVES, SURMONTER LES BLOCAGES**

L'art de questionner pour dépasser les blocages, et créer les conditions d'un dialogue. S'appuyer sur l'écoute et la reformulation. Travailler sa posture et son savoir être pour conduire une médiation et toute négociation avec humanité, vers la construction d'une relation de confiance.

**Anne-Laure Brun-Buisson**, médiatrice dans différents contextes notamment collectifs, professionnels, familiaux, sociaux, environnementaux  
**Léonore Cousin**, médiatrice pour familles et entreprises et formatrice en médiation et en communication.

05 et 06 juin 2026

**14. L'INTELLIGENCE COLLECTIVE, BASE DE LA MÉDIATION**

Créer un espace de dialogue sécurisant et authentique est à la base des pratiques de médiation autant que de celles permettant à l'Intelligence Collective de s'exprimer. Comment et dans quelles intentions mettre les pratiques et les postures de facilitation de l'Intelligence Collective au service de la médiation ?

**Hervé Louf**, Tisseur de liens par la Médiation, le Coaching, l'Accompagnement d'équipes et la Formation sur l'Intelligence Collective.  
**Isabelle Ramos**, accompagnement des collectifs, des organisations et des hommes et femmes qui les rendent vivants; coach - consultante - formatrice en entreprise, notamment dans des contextes complexes et en tension.

29 et 30 mai 2026  
(en distanciel)

**15. L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE AU SERVICE DE L'AMIABLE**

L'Analyse Transactionnelle (AT) offre au médiateur des outils pratiques et simples pour à la fois gérer le maintien de sa posture et accueillir les émotions (les siennes et celles des médiés). Chaque concept d'AT est une clé de lecture de la structure de la personnalité et des relations interpersonnelles qui ouvre au médiateur des options opérationnelles d'interventions au long de la médiation. Ainsi, connaître la grille de lecture des Jeux psychologiques des médiés permet de mieux les déjouer, ou encore, comprendre le mécanisme des « Transactions » permet de gagner une plus grande liberté d'interaction avec les médiés.

**Laurence Aviragnet**, Coach - Médiatrice - Formatrice (Ecole Nationale de la Magistrature).  
Également Médiatrice nationale déléguée auprès du Médiateur national des Entreprises.

20 et 21 mars 2026

**16. MÉDIATION INTERNATIONALE ET DROITS HUMAINS**

Comment aborder, résoudre et prévenir les conflits au niveau local tout d'abord, puis national et international ensuite, dans le respect des différences à la faveur d'une communication orientée sur l'humain en médiation ? Par le jeu de mises en situation concrètes, ce module offre une méthode et des outils de médiation et négociation, afin d'œuvrer à la paix, à la justice, à la réconciliation et à la prévention des conflits.

**Linda Benraïs**, Docteure en Droit, Professeure affiliée à l'ESSEC, Directrice des programmes IRENE Gouvernance et Résolution des Conflits, Médiatrice. Co-auteur du Guide Dalloz des MARD.

23 et 24 janvier 2026

**17. SANTÉ AU TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX, LE(S) RÔLE(S) DE LA MÉDIATION**

Quand l'esprit de la réglementation et de la médiation se complètent utilement, c'est aussi pour promouvoir une nouvelle culture du vivre ensemble dans les organisations. Le législateur en introduisant la loi sur les RPS et en promouvant l'accord sur la qualité de vie au travail crée, pour le médiateur, des opportunités d'investir intelligemment le monde de l'entreprise afin de prévenir, accompagner et gérer tensions et conflits.

**Antoine Rouher**, Médiateur auprès de la CA de Paris et médiateur conventionnel au service des organisations, des entreprises et des familles. Formateur et consultant en Leadership, management et en systémie appliquée à la sécurité (Cegos & IEF/ Sncl)  
**Jean-Charles Beyssier**, Préventeur, d'ergonome, et approches de prévention en santé au travail. Chargé de mission à l'Aract Auvergne Rhône Alpes, intervient dans les formations de master management QSE à l'Université Catholique de Lyon et à l'Institut Catholique de Paris (ESQSE)

12 et 13 juin 2026



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

FORMATION PROFESSIONNELLE

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE

### Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2 Programme 2025-2026



#### Modules optionnels\* (5 modules au choix - 50 heures)

| 18. LES OUTILS EFFICACES DU MÉDIATEUR EN SITUATION COMPLEXE DE CRISE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Lorsque les relations s'enveniment, les tensions montent, l'agressivité est présente, et le médiateur doit pouvoir gérer les aspects non rationnels des conflits et des négociations. Apprendre à gérer ses propres émotions et son stress en tant que tiers, utiliser des outils de centrage, et de communication efficace pour surmonter ces situations de rupture ou d'antagonisme violent (CNV, gestion du stress et techniques de médiation).                                                                                                                                              | Amandine Bernascon, Consultante-Formatrice et médiatrice en management, négociation, gestion des conflits, prévention des RPS, médiation sociale, qualité de vie au travail.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 06 et 07 février 2026 |
| 19. LES LOGIQUES ÉMOTIONNELLES DANS LES CONFLITS ET CRISES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                       |
| Comme le dit si bien Carl Rogers, sentir « la saveur émotionnelle » et en être « touché ». Les émotions ne sont plus alors un obstacle à la communication, mais deviennent un levier de libération. Comment apprivoiser, reconnaître et gérer ses propres émotions et celles des médiés, apprendre à composer subtilement avec elles pour faciliter des dialogues authentiques, respectueux et créatifs. Et finalement s'interroger sur la posture de facilitateur, en prenant de la distance avec les émotions du médiateur et ses résonances en médiation, pour assurer sa fonction de tiers. | Evelyne Fournier Meissirel, Médiatrice internationale, thérapeute systémicienne, ancien membre du Conseil de l'Ordre des avocats du Barreau de Bruxelles, formatrice. Présidente d'OMA (centre international de médiation, Bruxelles).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 10 et 11 avril 2026   |
| 20. NEUTRALITÉ, POINT DE BASCULE ET PRATIQUE DE LA MÉDIATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                       |
| Le conflit est une déchirure dans la trame relationnelle intersubjective qui construit notre être social. Le médiateur est un ravaudeur de tissu relationnel. Le médiateur a recours à des tactiques et des techniques qui sont autant de conditions (l'écoute, la «bonne» distance...) et de leviers (viser le point de bascule) en vue de restaurer la capacité de chacun d'aller vers une convergence et un accord. Un module de pratique en finesse par un praticien relationnel.                                                                                                           | François Savigny, Ingénieur AM, Médiateur judiciaire et conventionnel. Formateur. Ancien Chef d'entreprise et Conseiller prud'homal. Organisateur des Rencontres annuelles de médiateurs du Montalieu. Co auteur de « la neutralité » de « la confidentialité » et « le point de bascule » Ed. Médias et Médiations                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 29 et 30 mai 2026     |
| 21. DE LA MÉDIATION PÉNALE À LA JUSTICE RESTAURATIVE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                       |
| A partir d'une réflexion sur les finalités de la justice pénale, nous identifierons les fondements conceptuels et axiologiques du modèle rétributif et du modèle restauratif et examinerons les similitudes et les différences entre la médiation pénale, et la justice restaurative, introduite dans la législation vingt et un an plus tard, en 2014. Méthodes : débats en plénière et travaux de groupe portant sur des études de cas et des analyses de texte et de vidéo ; organisation et mise en œuvre d'un cercle restauratif.                                                          | Janie Bugnion, Médiatrice pénale du CMFM au Parquet du Tribunal judiciaire de Paris, Médiatrice assermentée agréée par le Tribunal des mineurs et le Ministère public de Genève, intervenante à l'Université Lumière Lyon 2. Auteure de « La médiation pénale et la justice restaurative » in: Art et techniques de la médiation, ch.4, LexisNexis.<br>Luc Heimendinger, Médiateur – Coach – Superviseur – Formateur, fondateur d'Avatar Conseil (www.avatar-conseil.ch), Genève (Suisse), formateur à l'Ifomene, enseignant notamment à l'Université Lumière Lyon 2 et autres centres de formation | 29 et 30 mai 2026     |

\*8 inscrits nécessaires au minimum pour assurer le module



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

FORMATION PROFESSIONNELLE

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE

### Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2 Programme 2025-2026



#### Modules optionnels\* (5 modules au choix - 50 heures)

| 22. MÉDIATIONS INTRA-ENTREPRISES : CONFLITS ET CRISES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| À l'ère de la digitalisation, les entreprises se transforment, les personnes doivent s'adapter. L'équilibre des relations est complexe et fragile. Comprendre les conflits pour mieux en appréhender les risques et les effets. Gérer les souffrances, les conflits interpersonnels ou collectifs. La médiation comme outil systémique pour accompagner chaque composante de l'entreprise : managers, IRP, salariés... Être médiateur interne d'entreprise, ou intervenir comme médiateur dans une entreprise. | Isabelle Aoustin-Hercé, Médiatrice en entreprise et inter-entreprises, conventionnel et judiciaire. Directrice juridique et DRH. Ex-directrice de l'Ifomene, enseignante à Sciences Po Paris, Université Paris Dauphine -PSL et en entreprise.                                                  | 20 et 21 mars 2026                       |
| 23. MÉDIATIONS INTER-ENTREPRISES : DE LA NEGOCIATION A LA MEDIATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                          |
| Spécificités de la médiation inter-entreprises - Interlocuteurs, enjeux, approche de la médiation - La médiation dans l'environnement de l'Entreprise - Convaincre les parties d'aller en médiation - La Préparation et l'Avant médiation - Les techniques de négociation appliquées à la médiation - Les outils : BATNA, ZOPA, Reality Testing - Les techniques de médiations anglosaxonnes.                                                                                                                  | Hugues de Roquette Buisson, Ex-Directeur Général Afrique et Moyen Orient Groupe ALLIANZ, administrateur de sociétés. Médiateur au CMAP. Médiateur au CEDR, Londres. Médiateur National Délégué, Ministère de l'Economie et des Finances. Enseignant à l'Ifomene, au CEDR. Ex-médiateur au CMAP. | 05 et 06 juin 2026                       |
| 24. LE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIATIONS ENVIRONNEMENTALES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                          |
| Comprendre le développement des médiations environnementales dans un contexte de fortes tensions sur des sujets qui traversent la vie des territoires. Travailler les étapes du processus des médiations environnementales et les éléments spécifiques du rôle et de la posture du médiateur dans ces dynamiques collectives qui concernent des projets complexes, multi-partenariaux et réunissant des acteurs aux intérêts souvent fortement antagonistes.                                                   | Anne-Laure Brun-Buisson, médiatrice intervenant dans différents contextes notamment collectifs, professionnels, familiaux, sociaux, environnementaux.                                                                                                                                           | 06 et 07 février 2026                    |
| 25. PRATIQUER LA MÉDIATION SOCIALE (JUDICIAIRE ET CONVENTIONNELLE)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                          |
| Mettre en œuvre sa première médiation de conflits individuels dans le monde du travail et poser sa pratique. Comprendre l'identité sociale que représente le travail. Avocats, juges, employeurs, salariés et syndicalistes. Actualités de la médiation en chambre sociale CA Paris.                                                                                                                                                                                                                           | Guy Escalettes, Médiateur auprès des chambres sociales de la CA de Paris et médiateur conventionnel depuis 2010. Formateur en médiation humaniste, généraliste, sociale et pénale. Membre de l'ANM. Ex directeur export en entreprises.                                                         | 12 et 13 juin 2026                       |
| 26. US STYLE MEDIATION (EN ANGLAIS)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                          |
| Les USA jouent un rôle pionnier et leader. Le médiateur européen se doit donc de comprendre esprit, théories, modèles et méthodes « Made in USA » : « shuttle mediation », « restorative law » et nouveaux paradigmes US. En anglais (Très accessible).                                                                                                                                                                                                                                                        | Kenneth Fox, médiateur international et interculturel. Professeur et directeur du Conflict Studies at Hamline University et Senior Fellow du Dispute Resolution Institute at Mitchell Hamline school of law, partenaire de l'Ifomene.                                                           | 23 et 24 janvier 2026<br>(en distanciel) |

\*8 inscrits nécessaires au minimum pour assurer le module



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

**Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2**  
Programme 2025-2026



**Modules optionnels\* (5 modules au choix - 50 heures)**

| 27. CRÉER ET S'ENTENDRE EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Spécificités de la médiation inter-entreprises liée à la propriété intellectuelle et industrielle : Interlocuteurs, enjeux, approche de la médiation, la médiation dans l'environnement de l'Entreprise, convaincre les parties d'aller en médiation, la Préparation et l'Avant médiation. L'intérêt de la médiation dans des contextes très concurrentiels                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>Frédéric Benech</b> , Ingénieur, avocat, ancien conseil en propriété intellectuelle, mandataire agréé auprès de l'Office européen des brevets, médiateur, « La médiation au service de la P.I » CEPI 2023.<br><b>Benjamin Sarfati</b> , Médiateur, avocat, fondateur du cabinet Intervista, spécialisé en Droit des affaires et de la propriété intellectuelle.                                             | 30 et 31 janvier 2026 |
| 28. LA MÉDIATION DANS LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ASSOCIATIONS)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                       |
| Un monde d'engagement et de volontariat n'exclut pas les conflits internes et les nécessaires évolutions. Mais il requiert la recherche de solutions amiables de règlement, respectueuses des personnes et des valeurs de l'organisation. Comment prévenir, accueillir, gérer et surmonter les différends engageant associés, salariés, bénévoles, administrateurs et membres par la médiation en fort développement dans ce secteur de l'ESS et particulièrement dans les associations.                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>Laurence Villeneuve</b> , Responsable de DU de Médiateur, Médiatrice de l'ICP, médiatrice auprès de la CA de Poitiers, formatrice, membre de l'AFDM et de l'ANM et Présidente de Women's Worldwide Web (W4) et membre du CA d'Avocats Sans Frontières (ASF) et d'Insertoit.                                                                                                                                 | 30 et 31 janvier 2026 |
| 29. MÉDIATION EN SANTÉ, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                       |
| Ces secteurs, comme toute organisation, sont confrontés à la complexité des relations entre les différentes parties prenantes (patient, soignant, professionnel médical ou non médical). La régulation des relations interprofessionnelles ou des relations concernant les litiges ou différends entre usagers et établissement font l'objet de procédures dont certaines sont codifiées mais ces textes, ne sauraient limiter les initiatives à prendre pour que la médiation conventionnelle se développe dans ces secteurs en respectant les principes fondamentaux.                                                                                                                                                                                   | <b>Marthe Marandola</b> , Médiatrice, formatrice médiation et analyse de pratiques. Responsable des analyses de pratique de l'Ifomene                                                                                                                                                                                                                                                                          | 05 et 06 juin 2026    |
| 30. LITIGES ADMINISTRATIFS ET MÉDIATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                       |
| Un champ de compétence important et en développement s'ouvre à la médiation, qui concerne notamment les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics. La médiation administrative touche des domaines très variés tels que la fonction publique, les contrats publics, l'urbanisme et l'aménagement, et des contentieux très divers dans les litiges administratifs. Une matière pour laquelle les juridictions administratives attendent des médiateurs/trices, une connaissance « a minima » de ses spécificités, précisée par le référentiel du Conseil d'Etat. Ce module nécessite à minima des connaissances de base en droit administratif et contentieux administratif pour mieux appréhender ce module. | <b>Elsa Costa</b> , Ancienne magistrate administrative, médiatrice judiciaire et conventionnelle, formatrice en modes amiables, consultante-formatrice en intelligence créative.<br><b>Véronique Mirouse</b> , Avocate au Barreau des Hauts de Seine, spécialisée en droit public et droit des collectivités territoriales. Médiatrice agréée CNMA, auprès des TA/CAA, Formatrice en médiation administrative. | 23 et 24 janvier 2026 |

\*8 inscrits nécessaires au minimum pour assurer le module



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

**Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2**  
Programme 2025-2026



**Modules optionnels\* (5 modules au choix - 50 heures)**

| <b>31. LA MÉDIATION AU SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| La médiation, outil privilégié du « bien vivre ensemble ». Importance de sa mise en œuvre dans tous les espaces de la vie publique, gage de paix sociale. Exemple privilégié du milieu scolaire dans lequel il faut tout à la fois apprendre à gérer ses émotions, comprendre les situations de conflit, trouver des solutions aux conflits rencontrés, apprendre la coopération, la communication, développer l'intelligence collective... La formation aux compétences psychosociales, à la médiation et à son esprit, et ce dès l'école, permet notamment le passage du savoir-faire au savoir-être dans le respect des valeurs éthiques.                                                          | <b>Audrey Sonnenberg</b> , Avocate, Médiatrice référencée auprès du CNMA et de la Cour d'Appel de Paris (notamment auprès du Pôle familial). Formée à la médiation par les pairs en milieu scolaire et à la gestion des conflits. Formatrice en milieu scolaire. Certifiée en droit collaboratif par l'AFPDC.                                                                                                                                                                                                                                              | 23 et 24 janvier 2026 |
| <b>32. MEDIATION EN MILIEU HOSPITALIER ET MEDICO-SOCIAL. RELATION ENTRE PARENTS, RESIDENTS, FAMILLES, PROFESSIONNELS ET INSTITUTIONS.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                       |
| Le secteur de la santé et médico-social voit une hausse du besoin de médiation, impliquant professionnels et patients pour restaurer le dialogue et prévenir les conflits. La médiation est cruciale pour maintenir le bien-être mental des acteurs et améliorer les relations entre les personnels de santé et les usagers. Son importance est accentuée dans un contexte où les hôpitaux font face à des défis majeurs, mettant en avant la nécessité d'une approche systémique et de différentes modalités de médiation.                                                                                                                                                                           | <b>Laurent Drugeon</b> , ancien avocat (docteur en droit), médiateur (approche systémique). Formé au coaching professionnel et techniques d'accompagnement (DU UCO), Praticien PNL. Formateur en Médiation notamment à l'EDAGO (École des Avocats du Grand Ouest). Co-président de la FCMGO et Vice-président de la FFCM. Coordinateur de formation - référent Politique de l'Amiable à L'ENM (École nationale de la magistrature).<br><b>Véronique de Pracomtal</b> , Médiatrice auprès de la Cour d'Appel de Paris. Vice-présidente de l'Arche en France | 10 et 11 avril 2026   |
| <b>33. PSYCHANALYSE ET MÉDIATION, L'INTIME : CONFLITS AVEC L'AUTRE, CONFLITS AVEC SOI</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                       |
| Être médiateur suppose des qualités précises permettant de prévenir et d'apaiser les tensions dans différents contextes et espaces. Afin de mettre en œuvre une posture correspondant à l'optique de la médiation, le/la professionnel/le doit avoir travaillé à minima sur son propre questionnement. Sur le plan intime, se connaître permet de mieux appréhender la relation et la réalité de l'autre. Une bonne communication ne passe pas, que par ce qui est dit, mais aussi par ce qui est entendu et compris implicitement. Savoir utiliser l'échange comme pilier pour régler des conflits, d'où l'importance d'avoir une capacité de pensée mettant à distance les projections personnelles | <b>J. Rogues</b> , Psychanalyste, thérapeute familial et de couple, médiateur familial, chargé d'enseignement à l'IFOMENE dans le cadre du Diplôme d'État de Médiateur Familial, matière psychologie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 20 et 21 mars 2026    |
| <b>34. ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, SURMONTER UN CONFLIT FAMILIAL</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                       |
| Le recours à la médiation familiale conventionnelle ou judiciaire devient une étape incontournable lors de la séparation ou du divorce. Mais au-delà de la recherche des accords indispensables pour éviter de se déchirer et apaiser le conflit, il faut aussi prendre en considération l'aspect psychologique des parents pour maintenir un lien parental et développer une relation de co-parentalité efficace dans l'intérêt de leurs enfants.                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Sabrina de Dinechin</b> , Médiatrice familiale, diplômée d'État, Médiatrice assermentée à la CA de Paris et de Versailles. Conférencière et formatrice. Auteure de plusieurs livres sur la médiation familiale et sur la co-parentalité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 27 et 28 mars 2026    |

\*8 inscrits nécessaires au minimum pour assurer le module



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

FORMATION PROFESSIONNELLE

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE

### Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2 Programme 2025-2026



#### Modules optionnels\* (5 modules au choix - 50 heures)

| 35. MÉDITATION INSTITUTIONNELLE - FOCUS SUR LA MÉDIATION TERRITORIALE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Au cœur des enjeux de la relation avec les usagers et outil de transformation continue des organisations, l'heure est à la professionnalisation. Comment garantir l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction dans les organisations territoriales ? Comment assurer un rôle de tiers qui œuvre à établir l'équilibre dans des médiations où le positionnement des parties est le plus souvent asymétrique ? Un focus sur la médiation territoriale, la présentation de plusieurs dispositifs de médiation institutionnelle ainsi que des études de cas permettront d'aborder toute l'étendue d'une médiation aux enjeux passionnants. | <b>Joël Gayssot</b> , Médiateur de la ville de Marseille et médiateur national délégué à la Médiation des entreprises au sein du Ministère de l'Economie et des Finances, auteur du Livre de la médiation territoriale aux Éditions Médias & Médiations.                                                                                                                                                                              | 27 et 28 mars 2026    |
| 36. LES APPORTS DE L'EXPERIENCE CANADIENNE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                       |
| Le Canada est le pays référence des MARD en général et de la médiation. Ces processus de régulation sociale sont présents de l'école primaire aux tribunaux. Ils sont à l'origine de l'émergence de la «justice participative» qui renouvelle la conception de la justice et de son accès tout en changeant les pratiques sociétales et juridiques par une «culture intégrative» de règlement des différends. Ce module en est une exploration illustrée, et une mise en pratique. Il offre l'occasion d'acquérir quelques compétences de base pour optimiser la créativité en médiation et la conclusion d'accord à valeur ajoutée.                                | <b>Sèdjro Hountohotegbe</b> , Professeur de Droit et directeur des programmes de 2 <sup>ème</sup> cycle en Prévention et Règlement des Différends (PRD) à la Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke, Canada (Université partenaire de l'Ifomene)                                                                                                                                                                              | 06 et 07 février 2026 |
| 37. COPROPRIÉTÉ, BAUX D'HABITATION, BAUX COMMERCIAUX ET MÉDIATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                       |
| Un terrain semé d'embûches à éviter ! La médiation comme alternative à la procédure. Problématique de contrat de bail. De la conclusion au renouvellement et à la résiliation : les espaces ouverts à la mise en œuvre de médiations judiciaires comme conventionnelles. Analyse de cas et jeux de rôles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Angela Albert</b> , Avocate et Médiatrice. Présidente de l'AME (Association des Médiateurs Européens), Centre de médiation du Barreau de Paris. Responsable de la Commission « Immobilier » de l'AME, créatrice d'AME-Conso.<br><b>Martine Bourry d'Antin</b> , Médiatrice et avocate, AMCO, Responsable de la commission ouverte « MARD » de l'Ordre des avocats de Paris. Co-auteurice de « Art et techniques de la médiation ». | 27 et 28 mars 2026    |

\*8 inscrits nécessaires au minimum pour assurer le module



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS

FORMATION PROFESSIONNELLE

## DIPLÔME UNIVERSITAIRE

### Diplôme Universitaire de Médiateur -2<sup>nd</sup>e partie - Session 2 Programme 2025-2026



## LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATION

> **Cafés de la médiation** : chaque 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 18h à 19h30. Sur un thème en rapport à la médiation ou à la négociation, présenté par un intervenant issu du milieu professionnel.  
Inscription gratuite obligatoire

> **Rencontres de Médiation familiale** : conférences débats trois fois par an.  
Inscription gratuite obligatoire

> **Fête de la Médiation** : 1 thème, des grandes conférences, environ 1 000 participants, rencontres et signatures d'auteurs d'ouvrages en médiation.  
Inscription gratuite obligatoire

> **Master Class** : rencontres avec des auteurs de livres de 18h à 19h, six fois par an.  
Inscription gratuite obligatoire

> **Formation continue du médiateur** : journées de formation continue (7 heures) réservées aux médiateurs.

> **Ateliers d'analyse de pratique** : 4 ateliers de 3h réservés aux personnes formées à la médiation.

## PREMIER FORMATEUR DE FRANCE EN MÉDIATION

Depuis 1998, l'Ifomene forme des médiateurs dans tous les champs de la médiation, à Paris, en Régions et à l'International.

L'Ifomene prépare à 4 diplômes et 1 certificat. L'Ifomene est partenaire du Barreau de Paris, de l'Ecole Nationale de la Magistrature et de grandes écoles de formation d'avocats, d'université française (Evry) et étrangères (Canada, Liban, Côte d'Ivoire).

## PARTENARIATS



Pour plus d'informations sur la formation et sur la certification, rendez-vous sur notre page web

